



# Formation URBA02

## Mesurer les impacts de la loi ALUR sur les documents d'urbanisme

Les lois "Grenelle" et "ALUR" (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) définit pour les collectivités de nouvelles obligations en matière d'urbanisme et de construction. Face à la diversité des documents cadres (SDAGE, SAGE, SCoT, SRCAE, SRCE, ...), il est devenu complexe de mesurer les possibilités de développement et d'aménagement de son territoire.

### Public

- Élus et techniciens souhaitant mieux connaître les textes, les mesures directement applicables et les mesures d'application différée
- Agents territoriaux en charge de l'urbanisme d'une commune ou d'une intercommunalité

**Durée :** 1 jour  
**Prix :** 500 € HT/pers.  
**Tarif dégressif à partir de 3 participants**

### Objectifs opérationnels

#### Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Mesurer la compatibilité d'un projet avec l'évolution réglementaire
- Connaître l'environnement réglementaire d'une commune et d'une intercommunalité en termes d'urbanisme
- Identifier les documents d'urbanisme qui s'appliquent à une commune

### Contenus

- Connaître les principales évolutions de la loi ALUR sur la compétence urbanisme
- Identifier les différents documents locaux d'urbanisme (carte communale, PLU, PLUi, SCOT)
- Appréhender les interactions/imbrications entre les documents locaux d'urbanisme et les documents cadres :
  - Décrypter les sigles et identifier les finalités des documents cadres : SAGE, SRCAE, SRCE, TVB, PCET, ...
  - Distinguer les notions : conformité, compatibilité, prise en compte
  - Reconstituer les interactions entre les différents documents (de la prise en compte jusqu'à la compatibilité) par thématique : l'eau, la mobilité, l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'habitat...
- Identifier les interlocuteurs :
  - Selon les étapes d'un projet d'aménagement : que faut-il rédiger ? dans quel ordre ? avec quels interlocuteurs ?
  - Selon les thématiques
- Identifier les acteurs d'un projet d'aménagement : qui fait quoi ?
  - Conseiller
  - Concevoir
  - Valider
  - Contrôler
- Rappeler quelques bonnes pratiques pour rédiger un cahier des charges afin d'assurer le respect des délais et la réussite du projet

### Formateurs

#### Auddicé urbanisme

Bureau d'études en urbanisme et aménagement.



**Urbaniste senior**  
Urbaniste confirmé